

DGS

De: mairie <mairie@proville.fr>
Envoyé: lundi 11 mai 2020 17:53
À: Marie-Claire Longatte; daniieldelwarde@orange.fr; daniel delwarde
Objet: TR: Modification simplifiée du PLU

-----Message d'origine-----

De : ddtm-ast-cdpenaf-secretariat - DDTM 59/SEPAT emis par LETOMBE Dorothée (Cheffe de pôle) - DDTM 59/SEPAT/Urbanisme durable/PEENAF [mailto:ddtm-cdpenaf-secretariat@nord.gouv.fr]

Envoyé : lundi 11 mai 2020 16:36

À : mairie@proville.fr

Cc : BOULET Nicolas (Chef d'unité) - DDTM 59/SEPAT/Urbanisme durable <nicolas.boulet@nord.gouv.fr>; FAUCONNIER Cecile (adjointe au chef de service) - DDTM 59/SEPAT <cecile.fauconnier@nord.gouv.fr>; GUYOMARCH Sophie (Chargés d'études-instructeurs) - DDTM 59/SEPAT/Urbanisme durable/PEENAF <sophie.guyomarch@nord.gouv.fr>; LAHMAR Nouamane (Chargés d'études-instructeurs) - DDTM 59/SEPAT/Urbanisme durable/PEENAF <nouamane.lahmar@nord.gouv.fr> Objet : Modification simplifiée du PLU

Bonjour Monsieur le Maire,

nous avons reçu pour avis de la CDPENAF votre projet de modification simplifiée du PLU de la commune de Proville.

Votre dossier sera examiné lors de la séance du 28 mai 2020.

Compte tenu du contexte lié au covid-19 et aux mesures sanitaires mises en place au sein de la DDTM 59, la séance de la CDPENAF se déroulera en audio-conférence.

En raison des modalités techniques de présentations des dossiers sous ce format, nous ne serons donc pas en mesure de vous proposer de venir présenter votre projet aux membres de la CDPENAF conformément aux dispositions du règlement intérieur de la CDPENAF.

Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.

Dorothée LETOMBE
Cheffe du pôle "Enjeux des espaces naturels, agricoles et forestiers"
Unité urbanisme durable
SEPAT
DDTM 59
03 28 03 85 49

